



## Retraites : l'heure de la clarification

- Le gouvernement met de nouvelles lignes rouges à la négociation entre les partenaires sociaux.
- Très irrités, les syndicats s'interrogent de plus en plus sur la poursuite de leur participation à ce « conclave ».
- La numéro un de la CFDT, Marylise Léon, aura une rencontre décisive avec François Bayrou ce mardi. // PAGE 2

### événement

**Défense : la finance européenne décidée à investir massivement**

Le private equity prêt à miser sur un secteur en croissance et potentiellement très rentable.

// PP. 18-19

**Marchés** A Wall Street, les fusions-acquisitions au plus bas depuis la crise financière de 2008 // P. 33



**Souveraineté**  
Et si les F35 européens ne pouvaient plus décoller ?

// P. 20

## La filière viticole fragilisée après « la maladresse » de Bruxelles



**EXPORTATIONS** François Bayrou demande à la Commission européenne de revoir sa copie sur les mesures de représailles aux droits de douane américains. Reprenant une liste qui datait de 2018, et qui ciblait le bourbon américain, Ursula von der Leyen a déclenché une violente réponse de Donald Trump qui menace un secteur représentant 440.000 personnes et 4 milliards d'euros d'exportations vers les Etats-Unis. L'Italie exporte, elle, 2 milliards d'euros. // PAGE 25

**Haut débit** La fibre optique a conquis 75 % des abonnés français à Internet. // PP. 28-29

**Analyse** La saisie des avoirs russes, une arme de dissuasion trop massive // P. 10

**La politique de Trump plombe la croissance mondiale**



**CONJONCTURE** L'OCDE a revu lundi à la baisse ses prévisions de croissance pour la plupart des grandes économies. En cause : la politique commerciale agressive de Donald Trump. Celle-ci a jeté un froid sur les consommateurs et les entreprises. Tout en empêchant l'inflation et les taux d'intérêts de refluer comme prévu. Le Mexique et le Canada sont les premières victimes. Mais l'Europe et les Etats-Unis ne seront pas épargnés non plus. // PAGES 6-7

### l'éditorial

## Retraites, stop et encore

**U**n conclave peut-il à la fois flotter, être hors sol et mériter un atterrissage ? Chacun choisira l'image qui lui convient, mais la question a été bien posée par Edouard Philippe et François Bayrou ces dernières heures. Quel est le sens de la négociation sur les retraites entre le patronat et les syndicats alors que le système est déjà en déficit avec la réforme de 2023 ?

Le Premier ministre n'aurait tactiquement peut-être pas dû dire cela, mais c'est la stricte vérité. Un retour à 62 ans de l'âge légal de départ en retraite serait insensé. La Cour des comptes n'a d'ailleurs même pas jugé utile de le chiffrer dans son rapport de février ! Stop donc aux illusions entretenues par les marchands de démagogie. Les discussions prévues ces prochaines semaines ne sont néanmoins

pas inutiles si elles se concentrent sur des améliorations des lois précédentes - tout en rétablissant l'équilibre des comptes. Exemple : le dispositif des carrières longues a été élargi, sans doute trop, alors que les salariés qui effectuent des métiers physiquement difficiles doivent s'en remettre au mécanisme humiliant de l'incapacité. Il y a du grain à moudre.

L'atterrissage collectif est compliqué. Pour le chef du gouvernement, qui avait assuré, qu'il n'y aurait « aucun tabou » sur les retraites et risque la censure parlementaire. Pour les syndicats, qui rêveraient d'avoir le beurre (abroger la réforme) et l'argent du beurre (conserver les 7 milliards d'acquis de ladite réforme). Pour le patronat, peu allant sur l'emploi des seniors.

— Dominique Seux



**Nous optimisons les achats d'énergie et la consommation des entreprises**

-6 955 €/an  
-32 %

SOUSCRIRE

DÉTAILS



**Montant de CEE**  
41 386 €  
99 €/m²SP

4,7 ★  
Sur Google

4,8 ★  
Sur Ekomi

4,9 ★  
Sur Trustpilot

OPERA-ENERGIE.COM

**AVIS  
D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
CONJOINTE  
RELATIVE À L'ÉLABORATION  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
ET À LA CRÉATION D'UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)  
DE LA COMMUNE DE TAVERNY**

Par arrêté n° 2025-017 en date 12 mars 2025, Madame le Maire de Taverny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TAVERNY pour une durée de 34 jours consécutifs, du mercredi 9 avril 2025 à 13h30 au lundi 12 mai 2025 à 17h30.

Madame Dalila DA COSTA ALVES, a été désignée en qualité de Commissaire-enquêteur titulaire pour cette enquête publique et Monsieur François DELCLERQ, en qualité de Commissaire-enquêteur suppléant, par décision n° E25000015/95, en date du 21 février 2025, de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier du projet de révision du PLU de la commune de TAVERNY et le dossier de création de Périmètre des Abords (PDA), et toutes pièces qui les accompagnent, sont déposés en version papier et mis à la disposition du public en mairie de TAVERNY, 2 place Charles de Gaulle – 95150 TAVERNY, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique intègre, notamment, l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU, l'avis de l'autorité environnementale et le bilan de la concertation mise en œuvre dans le cadre de la procédure de révision.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de TAVERNY, 2 place Charles de Gaulle – 95150 TAVERNY.

**Pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :**

Un registre « papier » à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le Commissaire-enquêteur est mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie de TAVERNY.

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public du mercredi 9 avril 2025 à 13h30 au lundi 12 mai 2025 à 17h30. Ainsi, le public peut déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6095>

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de TAVERNY à l'adresse suivante : [www.mairie-taverny.fr](http://www.mairie-taverny.fr)

Des observations écrites peuvent être adressées à Madame le Commissaire-enquêteur, à la Mairie de TAVERNY – Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – 2 place Charles de Gaulle – 95150 TAVERNY, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le public pourra également formuler ses observations par courriel à l'adresse numérique suivante : [enquete-publique-6095@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6095@registre-dematerialise.fr)

Les observations adressées par voie postale à Madame le Commissaire-enquêteur seront intégrées dans le registre papier en Mairie de TAVERNY aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

**Pour le Périmètre des Abords (PDA) :**

Un registre « papier » à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le Commissaire-enquêteur est mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie de TAVERNY.

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public du mercredi 9 avril 2025 à 13h30 au lundi 12 mai 2025 à 17h30. Ainsi, le public peut déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6096>

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de TAVERNY à l'adresse suivante : [www.mairie-taverny.fr](http://www.mairie-taverny.fr)

Des observations écrites peuvent être adressées à Madame le Commissaire-enquêteur, à la Mairie de TAVERNY – Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – 2 place Charles de Gaulle – 95150 TAVERNY, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le public pourra également formuler ses observations par courriel à l'adresse numérique suivante : [enquete-publique-6096@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6096@registre-dematerialise.fr)

Les observations adressées par voie postale à Madame le Commissaire-enquêteur seront intégrées dans le registre papier en Mairie de TAVERNY aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Madame le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie de TAVERNY :

- Mercredi 9 avril 2025 de 13h30 à 17h30 ;
- Samedi 19 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;
- Mardi 29 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;
- Lundi 12 mai 2025 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de TAVERNY ainsi que sur le site internet de la ville de TAVERNY à l'adresse suivante :

[www.mairie-taverny.fr](http://www.mairie-taverny.fr)

Au terme de l'enquête, le projet de révision du PLU de la commune de TAVERNY sera approuvé par délibération du Conseil municipal de TAVERNY en décidant éventuellement d'y apporter les révisions qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des avis, observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire-enquêteur.

Après avoir reçu le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, le Préfet sollicite l'accord de l'autorité compétente en matière de PLU et de l'Architecte des Bâtiments de France sur le projet de PDA, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique.

En cas d'accord de la commune et de l'Architecte des Bâtiments de France, le PDA est créé par arrêté du Préfet de région. Il appartiendra à la commune de TAVERNY d'annexer le tracé du nouveau périmètre au PLU dans les conditions prévues à l'article L.153-60 du code de l'Urbanisme.

Toute personne pourra obtenir communication de ces pièces à ses frais et sur sa demande, à la mairie de TAVERNY 2 place Charles de Gaulle – 95150 TAVERNY, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative au projet de révision du PLU de la commune de TAVERNY, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié par les soins du Maire de TAVERNY, quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête en caractères apparents dans deux journaux officiels diffusés dans le département du Val d'Oise.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et durant toute la durée de celle-ci, à la mairie de TAVERNY ainsi que sur tous les panneaux administratifs de la ville et accessible via le lien suivant [www.mairie-taverny.fr](http://www.mairie-taverny.fr)

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.  
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.  
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

**LE CLUB  
Les Echos  
DÉBATS**

ENGAGEMENT  
RESPONSABLE



**Marlène Schiappa**  
Ancienne ministre  
Présidente d'ACTIVES  
Associée chez TILDER

**Femmes dirigeantes : en finir avec les petites ambitions**

Mardi 18 mars 2025 à 18h00

Infos et inscriptions : [leclub-lesechos-debats.fr](http://leclub-lesechos-debats.fr)

Événement co-organisé avec



# Comment les talibans tentent d'enrayer la fuite des dollars



Un agent compte des dollars dans un bureau de change du marché de Kaboul, fin janvier. Coupée du commerce mondial et des flux financiers internationaux, l'Afghanistan est comme la Corée du Nord, sur la liste des Etats parias incapables d'attirer les capitaux étrangers. Photo Wakil Kohsar/AFP

**DEVISES**

**Au pouvoir depuis trois ans et demi, les talibans ont plongé l'Afghanistan dans une crise qui pourrait lui coûter une décennie de stagnation économique.**

**La monnaie afghane, l'afghani, reste fragile.**

Nessim Aït-Kacimi

Les Etats-Unis ont quitté l'Afghanistan, il y a près de trois ans et demi. En grandes difficultés financières, le pays redoute désormais que les dollars suivent le même chemin que l'armée américaine. Les talibans ont décidé de sévir sur le contrôle des capitaux en vigueur depuis leur retour au pouvoir. Le transfert de plus de 100.000 dollars à l'étranger sera désormais puni d'un mois de prison, et d'un an si la somme dépasse un million de dollars.

Avec ses moyens limités, la banque centrale d'Afghanistan (Da Afghanistan Bank ou DAB) procède à des injections régulières de dollars, sous forme d'enchères, afin d'alimenter un système financier et bancaire isolé de la scène internationale. Lors de son audit réalisé en mars 2023, la DAB ne disposait en réserves que de 1,4 milliard de dollars d'or sous forme de lingots, soit 16,3 tonnes. Elle détenait aussi pour 2,4 milliards de dollars d'obligations d'Etat étrangères, essentiellement américaines. Sept milliards de dollars de la DAB restent par ailleurs gelés aux Etats-Unis et 2 milliards en Europe.

Ces décisions avaient été prises après le retour au pouvoir des Talibans, un gouvernement perçu comme non légitime par la com-

munauté internationale. La Russie qui s'est rapprochée de l'Afghanistan pourrait être la première à reconnaître les talibans après qu'ils ont été retirés de la liste des groupes terroristes par le Parlement russe fin 2024.

**Diversifier son commerce**

Coupée du commerce mondial et des flux financiers internationaux, l'Afghanistan est comme la Corée du Nord, sur la liste des Etats parias incapables d'attirer les capitaux étrangers. Ses principaux partenaires commerciaux sont le Pakistan et l'Inde qui concentrent 80 % des exportations afghanes et une grande part des importations. Pour éviter de voir sa facture augmenter, le pays compte sur une monnaie forte ou au moins stable.

Cela a été le cas ces douze derniers mois, où l'afghani a progressé face aux monnaies de ces deux pays. L'Afghanistan tente de diversifier son commerce avec l'Iran, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, ce qui devrait se traduire par une augmentation des transactions dans ces monnaies sur le marché des changes de Kaboul.

Avant le retour au pouvoir des talibans, en août 2021, le dollar valait 80 afghanis. Le billet vert, à 71 afghanis aujourd'hui, a perdu 10 % en trois ans et demi. Il avait bondi jusqu'à 124 Afghanis dans les semaines de chaos qui avaient suivi la reprise en main du pays par le groupe terroriste. Isolé du commerce international, l'Afghanistan a bien moins besoin de la première devise mondiale, le dollar.

**Course contre la montre**

« La dynamique commerciale de l'Afghanistan demeure un défi majeur. En 2023-2024, les exportations du pays sont restées stables, mais les importations ont fortement augmenté, creusant le déficit commercial. Exacerbé par la dépendance aux importations de biens essentiels comme le carburant, les denrées alimentaires et les machines, ce déficit pourrait menacer la stabilité économique du pays », constate la Banque mondiale. Elle estime qu'il faudra plus d'une décennie pour que le pays renoue avec le rythme de croissance qu'il avait avant le retour au pouvoir des talibans.

« La forte hausse des importations, la réduction des transferts d'argent par l'ONU, combinées à la croissance limitée des exportations, menacent d'éroder les réserves de change disponibles, ce qui pourrait entraîner une augmentation des pressions inflationnistes et une dépréciation de la monnaie si la situation n'est pas gérée avec prudence », avertit l'institution. Les prix avaient diminué de 6,5 % en 2024 grâce notamment à la bonne tenue de l'afghani.

Mais ce dernier a repris le chemin de la baisse au dernier trimestre de 2024 et il se stabilise cette année. A l'image des billets de banque, qui partent en lambeaux à défaut d'être remplacés à temps, la monnaie afghane est engagée dans une course contre la montre où se joue la crédibilité économique du nouveau gouvernement. ■

**« La forte hausse des importations, la réduction des transferts d'argent par l'ONU, combinées à la croissance limitée des exportations, menacent d'éroder les réserves de change disponibles. »**

LA BANQUE MONDIALE